

SITUATION DES PERSONNES APPARTENANT À UN GROUPE DE MINORITÉS VISIBLES

SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS
LA RÉGION MÉTROPOLITAINE
DE MONTRÉAL





Analyse et rédaction

Direction générale adjointe aux opérations du Sud et de l'Ouest
Emploi-Québec

Collaboration

Direction régionale de l'Île-de-Montréal
Emploi-Québec

Édition

Direction des communication
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015

ISBN :978-2-550-73395-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Contexte	4
Constats et faits saillants	4
Représentation de la population immigrante et des minorités visible	5
Méthodologie et sources de données	5
Quelques définitions	6
Analyse synthétique	7
1 Le portrait des minorités visibles	7
1.1 Population	7
1.2 Population selon le genre	7
1.3 Origine des minorités visibles	8
1.4 Répartition par groupe d'âge	10
1.5 Répartition en fonction du statut des générations	11
2 Le marché du travail	12
2.1 Indicateurs du travaux de chômage	12
2.2 Indicateurs du taux d'emploi	13
2.3 Revenu d'emploi médian et moyen	14
3 Les immigrants et les minorités visibles	14
3.1 Taux de chômage, scolarité et provenance du diplôme	15
3.2 Taux d'emploi, scolarité et provenance du diplôme	16
3.3 Un peu de géographie concernant les immigrants	18

CONTEXTE

Le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a réalisé un portrait¹ sur les minorités visibles en 2013 pour l'ensemble du Québec. Toutefois, ce portrait utilisait les données du Recensement 2006. Le Conseil emploi métropole a jugé pertinent de réaliser un portrait plus à jour en raison de la disponibilité des données du Recensement 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ENM) réalisée par Statistique Canada. Ce portrait plus succinct portera un regard exclusivement sur la région métropolitaine de Montréal.

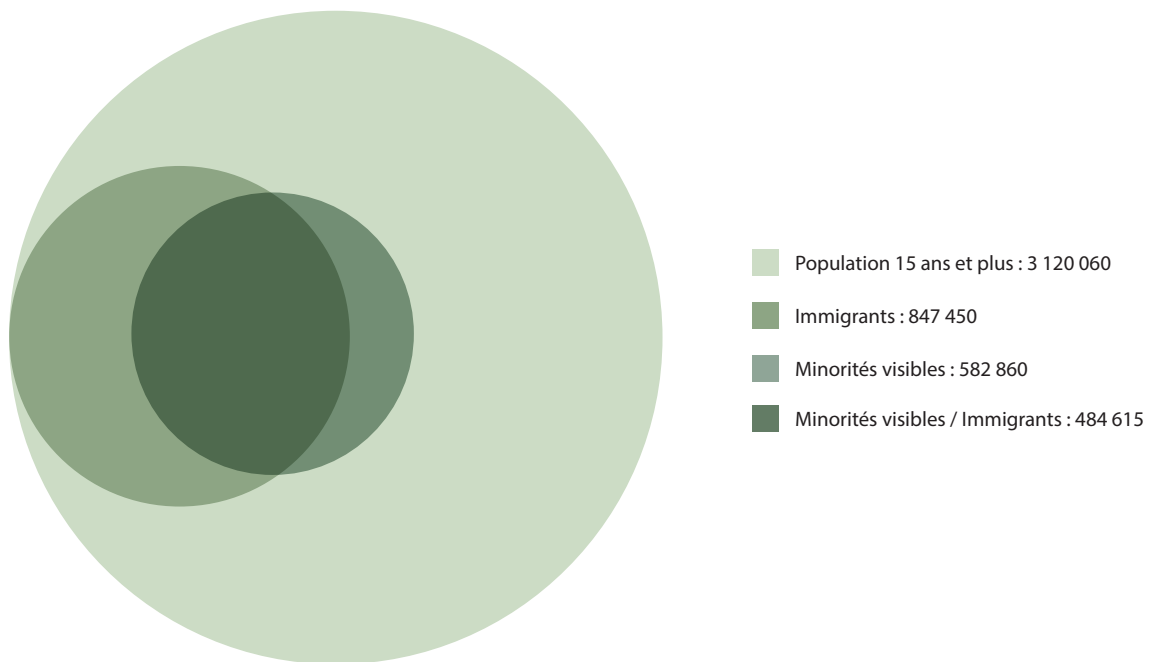
CONSTATS ET FAITS SAILLANTS

- 57 % des personnes nées à l'extérieur du Canada (bassin de 847 450 personnes nées hors Canada) sont des minorités visibles.
- Origines les plus présentes dans la Région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) : les noirs (27,6 %) et les arabes et asiatiques occidentaux (21,6 %).
- Le groupe des minorités visibles est plus jeune que l'ensemble de la population.
- Environ 19 % de la population de la RMR de Montréal appartient à un groupe de minorités visibles.
- 27 % de la population totale de la RMR de Montréal sont de première génération, c'est-à-dire qu'ils sont nés hors du Canada. Chez les minorités visibles, 83 % sont de première génération.
- Les minorités visibles chôment davantage que le groupe des non minorités visibles et ce même si elles sont nées au Canada.
- Les immigrants appartenant à une minorité visible travaillent plus que les immigrants qui n'appartiennent pas à un groupe de minorités visibles.
- Chez les immigrants appartenant à une minorité visible, le fait d'avoir un diplôme au Canada aide à l'intégration en emploi.

1 Portrait des personnes membres des minorités visibles au Québec et de leur insertion économique, Recensement de 2006 www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/TXT_Minoritesvisibles2013_FIN.pdf.

REPRÉSENTATION DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET DES MINORITÉS VISIBLES

Figure 1 Diagramme de la situation de la Région métropolitaine de recensement de Montréal, 2011



MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

Le portrait sur la situation des personnes appartenant à un groupe de minorités visibles sur le marché du travail dans la région métropolitaine de Montréal a été réalisé avec les données disponibles provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ENM). Essentiellement, les données sur le marché du travail présentées reflètent la situation des 15 ans et plus. Lorsque pertinent, le portrait présente les informations selon le genre (hommes-femmes).

QUELQUES DÉFINITIONS

Minorités visibles : les personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

Le terme « minorité visible » désigne le fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à l'un des groupes de minorités visibles tel qu'il est défini dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon cette loi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population de minorités visibles comprend principalement les groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.

Immigrants : personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Peuvent appartenir à un groupe de minorités visibles ou pas.

Première, deuxième et troisième génération :

Première génération : comprend les personnes qui sont nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, de personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants au Canada.

Deuxième génération : comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, d'enfants d'immigrants.

Troisième génération ou plus : comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont les deux parents sont nés au Canada.

Taux d'emploi : Nombre de personnes en emploi exprimé en pourcentage de l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage : Nombre de chômeuses et chômeurs exprimé en pourcentage de la population active (personnes en emploi + chômeurs).

ANALYSE SYNTHÉTIQUE

1 LE PORTRAIT DES MINORITÉS VISIBLES

1.1 Population

Dans la RMR de Montréal, on retrouve 582 860 personnes dans le groupe des minorités visibles. Ceci représente 18,7 % de la population de 15 ans et plus alors que cette proportion est de 10 % pour l'ensemble du Québec.

Tableau 1 Population âgée de 15 ans et plus dans la RMR de Montréal

	TOTAL	NÉS AU CANADA	NÉS À L'EXTÉRIEUR DU CANADA
Total de la population	3 120 060	2 272 605	847 450
Population des minorités visibles	582 860	98 245	484 615
% appartenant à un groupe de minorités visibles	18,7 %	4,3 %	57,2 %
Population n'appartenant pas à une minorité visible	2 516 780	2 154 185	362 595

Note : La somme des composantes ne correspond pas toujours au total en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Chez la population native du Canada, la proportion est de 4,3 %, tandis que les groupes de minorités visibles représentent 57,2 % de ceux qui sont nés à l'extérieur du Canada.

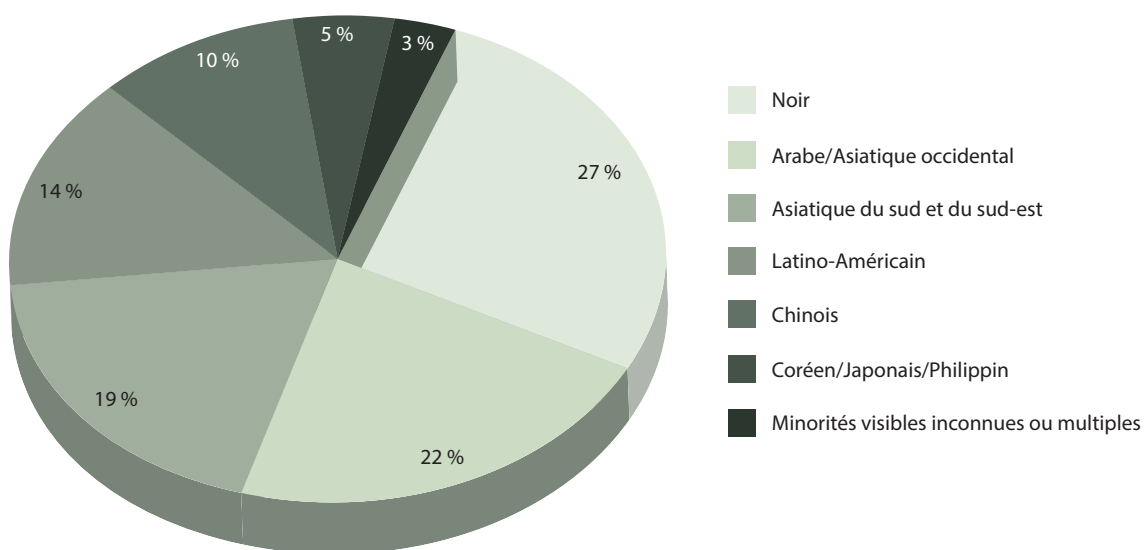
1.2 Population selon le genre

Les femmes représentent 51,2 % de la population des minorités visibles. Cette proportion n'est pas très différente de celle de la population de 15 ans et plus (51,5 %) ou de celle de la population née à l'extérieur du Canada (51,0 %). Certaines particularités relatives aux genres sont expliquées à la section **1.3 Origine des minorités visibles**.

1.3 Origine des minorités visibles

Dans la RMR de Montréal, les Noirs représentent 27 % de la population minorités visibles. Les Arabes et les Asiatiques occidentaux représentent 22 % des minorités visibles.

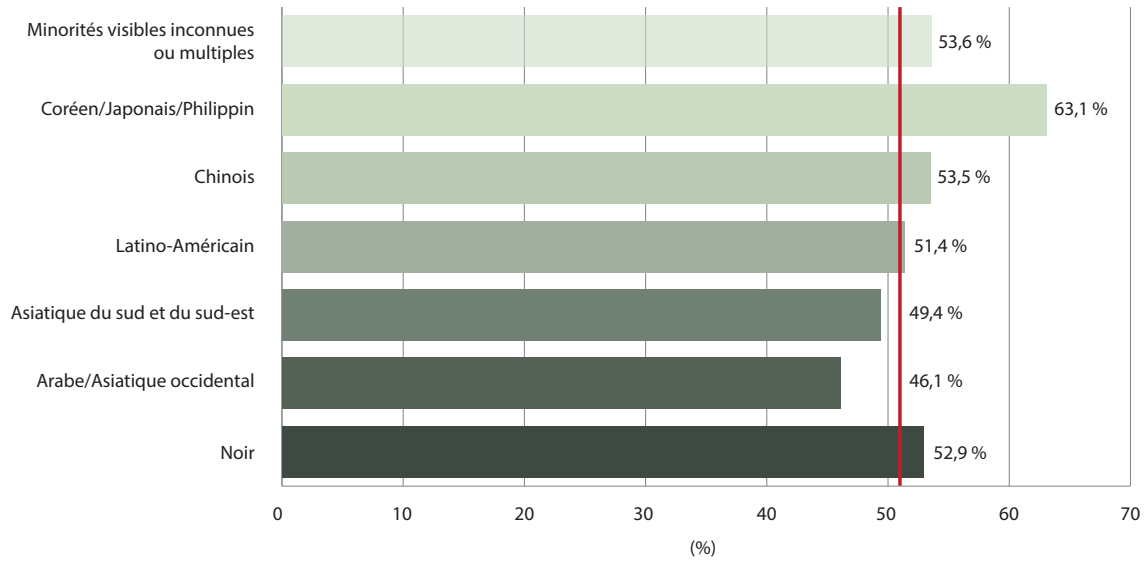
Graphique 1 Proportion des minorités visibles selon l'origine



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les femmes sont plus représentées dans les origines Coréen/Japonais/Philippin (63,1 %) et sous représentés dans les origines Arabe/Asiatique occidental (Iranien, Afghan) avec 46,1 %.

Graphique 2 Proportion de femmes selon l'origine des minorités visibles (%)



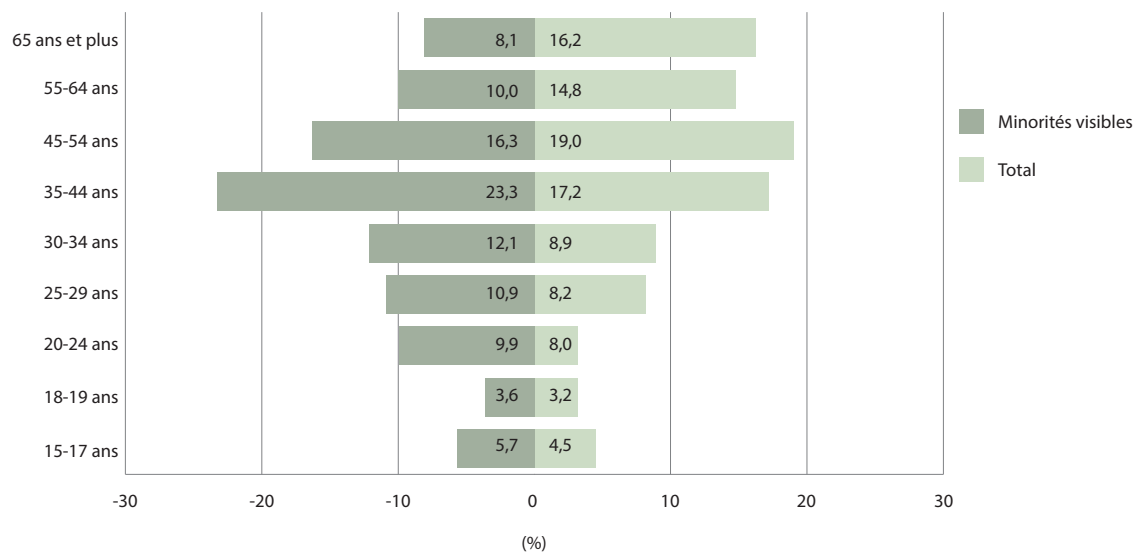
Note : le trait rouge indique la moyenne représentative des femmes de l'ensemble des minorités visibles (51,2 %)

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

1.4 Répartition par groupe d'âge

Le groupe des minorités visibles est plus jeune que l'ensemble de la population. On constate une plus grande proportion de toutes les strates d'âge de 15 ans à 44 ans. Après 45 ans, c'est l'ensemble de la population qui obtient les proportions les plus élevées.

Graphique 3 Pyramides d'âges de la population totale et du groupe des minorités visibles (%)

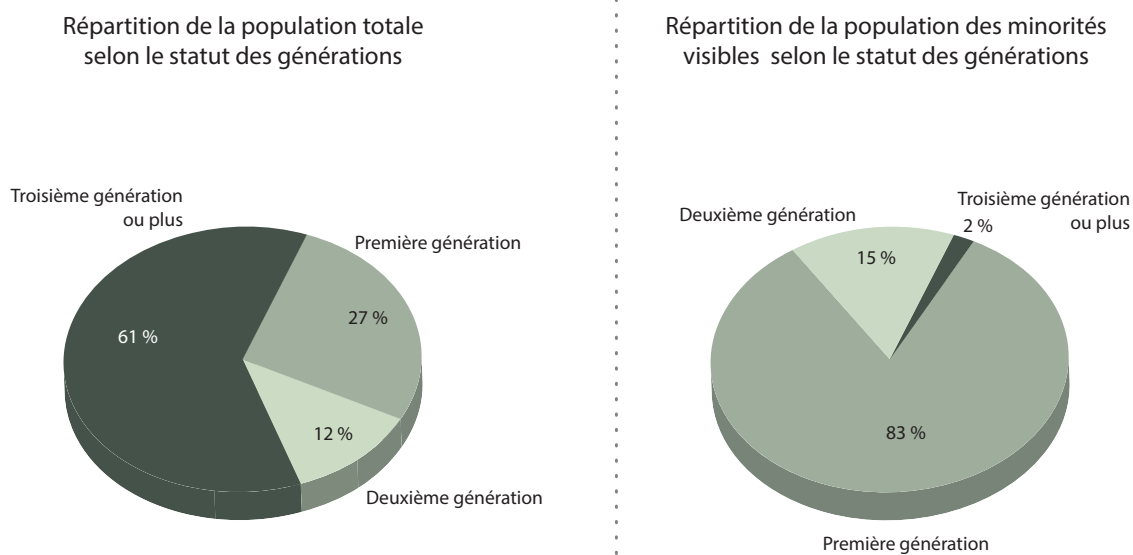


Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

1.5 Répartition en fonction du statut des générations

Parmi l'ensemble de la population de la RMR de Montréal, 27 % de la population sont de première génération, c'est-à-dire qu'ils sont nés hors du Canada. Chez les minorités visibles, 83 % sont de première génération.

Graphiques 4 Répartition de l'ensemble de la population et des minorités visibles selon le statut des générations



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

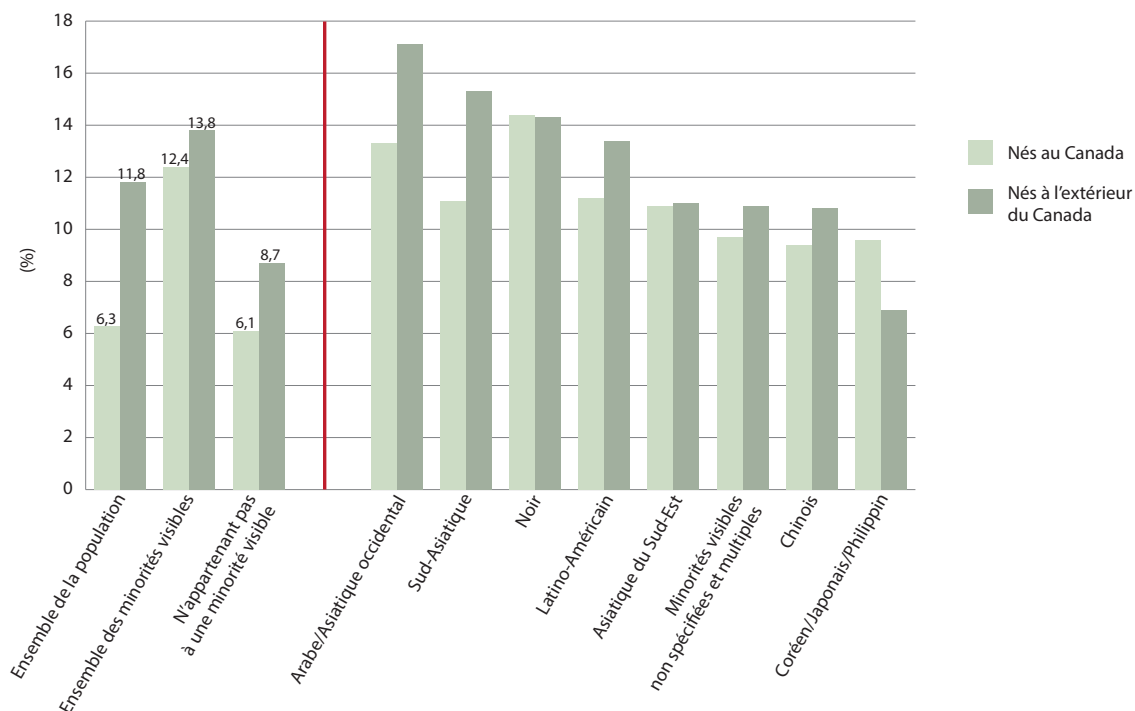
2.1 Indicateurs du taux de chômage

Notons que chez les noirs, la distinction d'être né ici ou à l'extérieur du Canada n'a pas d'incidence sur leur difficulté à intégrer un emploi (taux de chômage similaire et élevé à 14,3 %).

Dans presque tout les cas, le fait d'être né au Canada aide pour l'intégration en emploi. En effet, le taux de chômage est toujours plus faible pour les minorités visibles nées au Canada, mais le taux reste plus élevé que le taux de chômage des personnes nées au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible (6,1 %).

Le groupe des Coréens, Japonais et Philippins fait figure d'exception, montrant un taux de chômage plus élevé des personnes nées au Canada. Il faut noter que ce groupe présentait également cette particularité en 2006².

Graphique 5 Taux de chômage de la population totale en comparaison avec les groupes de minorités visibles selon le lieu de naissance



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

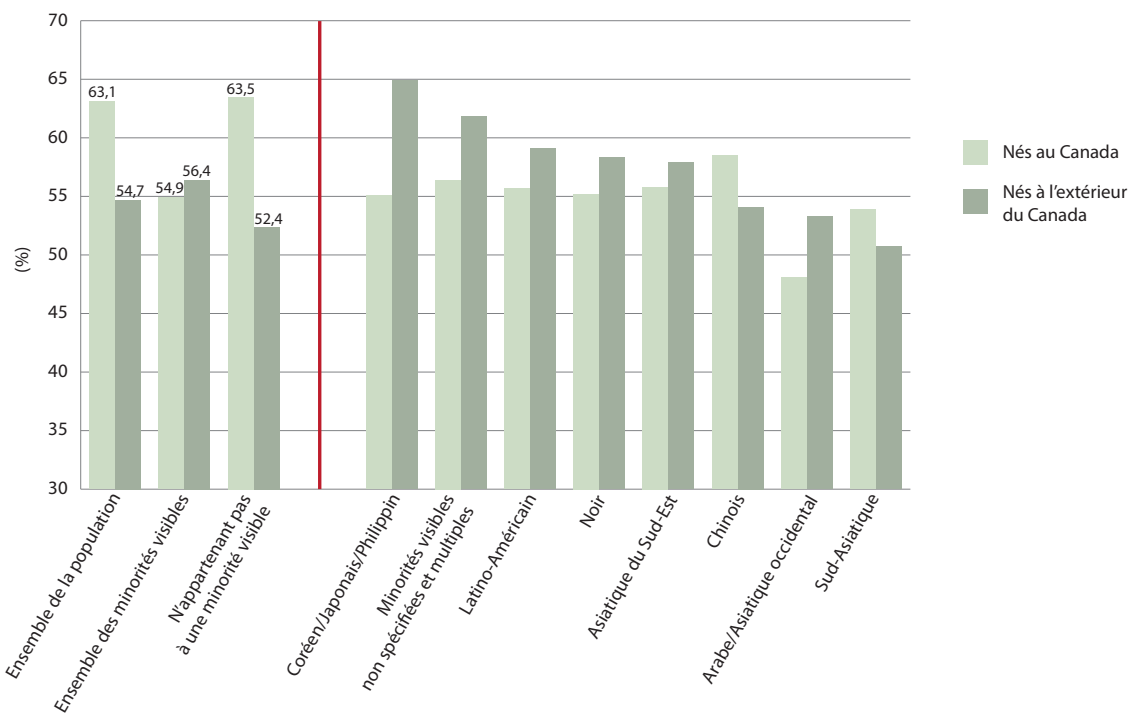
2 www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/TXT_Minoritesvisibles2013_FIN.pdf, page 96.

2.2 Indicateurs du taux d'emploi

Nous venons de constater que les groupes de minorités visibles chôment plus quand ils sont immigrants. Toutefois, les minorités visibles nées à l'extérieur du Canada travaillent également plus que les minorités visibles nées au Canada.

Le graphique 6 montre que les minorités visibles nées hors Canada ont des taux d'emplois plus élevés que celles nées au Canada.

Graphique 6 Taux d'emploi de la population totale en comparaison avec les groupes de minorités visibles selon le lieu de naissance

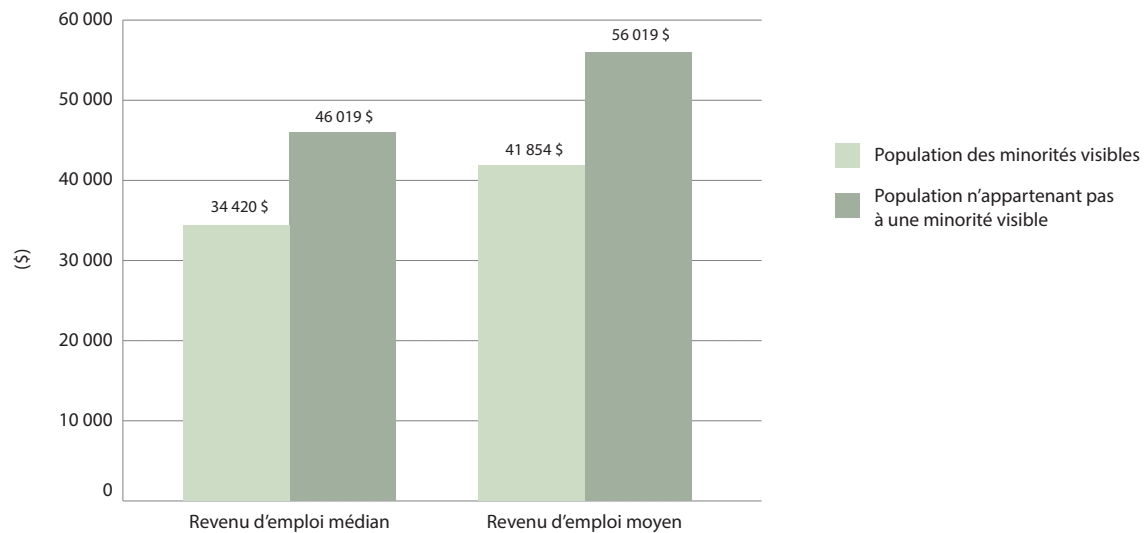


Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

2.3 Revenu d'emploi médian et moyen

Le revenu d'emploi médian ou moyen est supérieur chez la population n'appartenant pas à une minorité visible.

Graphique 7 Revenu d'emploi médian et moyen



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

3 LES IMMIGRANTS ET LES MINORITÉS VISIBLES

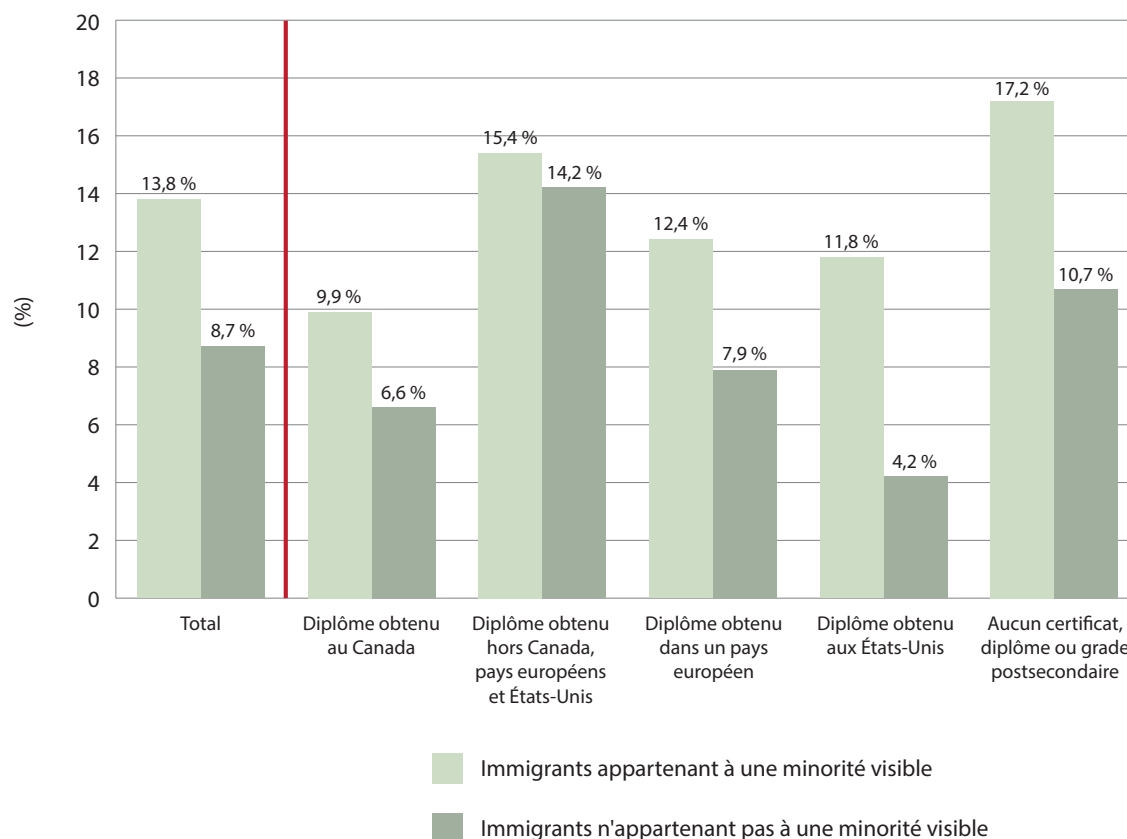
Les données sur la scolarité n'étant pas disponibles pour les minorités visibles non immigrantes, cette section expose la situation des immigrants selon l'appartenance à un groupe de minorités visibles, soit les 484 615 minorités visibles/immigrantes (référence au diagramme de la page 5).

3.1 Taux de chômage, scolarité et provenance du diplôme

De façon générale, les immigrants n'appartenant pas à une minorité visible se placent beaucoup mieux sur le marché du travail (taux de chômage de 8,7 %) comparativement à la population appartenant à une minorité visible, soit 13,8 %. De plus, les écarts entre les immigrants appartenant à une minorité visible ou pas varient en fonction de la provenance des diplômes. On constate un grand écart chez les immigrants ayant obtenu un diplôme aux États-Unis (11,8 % pour les minorités visibles et 4,2 % pour le groupe n'appartenant pas à une minorité visible). Chez les diplômés hors Canada, pays européens ou États-Unis, l'écart est très faible en fonction de l'appartenance à une minorité visible. Des facteurs autres que l'appartenance à une minorité visible doivent être considérés pour expliquer ces hauts taux de chômage.

Sans surprise, le taux de chômage le plus élevé appartient au groupe des minorités visibles qui ne détiennent pas de certificat, diplômes ou grade postsecondaire.

Graphique 8 Taux de chômage selon le statut de minorités visibles ou non et selon le type de diplôme



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

3.2 Taux d'emploi, scolarité et provenance du diplôme

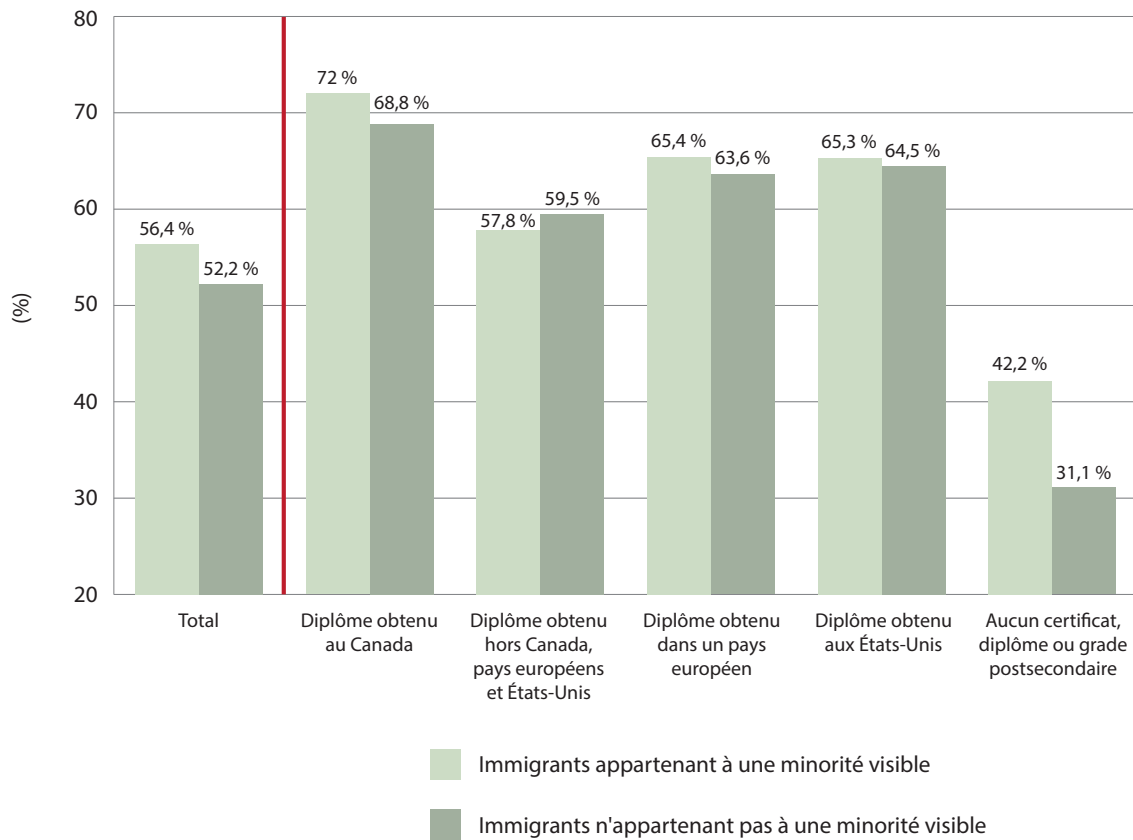
Pour l'ensemble des immigrants, tout diplôme confondu, le taux d'emploi est plus élevé pour le groupe appartenant à une minorité visible (56,4 % comparativement à 52,2 %). Toutefois, il demeure plus faible que le taux d'emploi de l'ensemble de la population (environ 60 % pour l'ensemble de la population de la RMR).

Ainsi, on peut conclure que les immigrants appartenant à une minorité visible travaillent plus que les immigrants n'appartenant pas à une minorité visible peu importe la provenance du diplôme sauf pour ceux ayant obtenus leurs diplômes hors Canada, pays européens et États-Unis.

**De manière générale, les minorités visibles chôment plus.
Par contre, ils sont également plus en emploi.**

Le fait que les immigrants appartenant à une minorité visible sont davantage à l'emploi tout en chômant davantage peut sembler paradoxal. Toutefois, ce phénomène s'explique par une augmentation de l'activité sur le marché du travail. En effet, le taux d'activité est plus élevé chez les immigrants appartenant à une minorité visible (65,4 %) que chez les immigrants qui n'appartiennent pas à une minorité visible (57,2 %). Le taux d'activité pour l'ensemble de la population de la RMR de Montréal est d'environ 65 %.

Graphique 9 Taux d'emploi selon le statut de minorités visibles ou non et selon le type de diplôme.

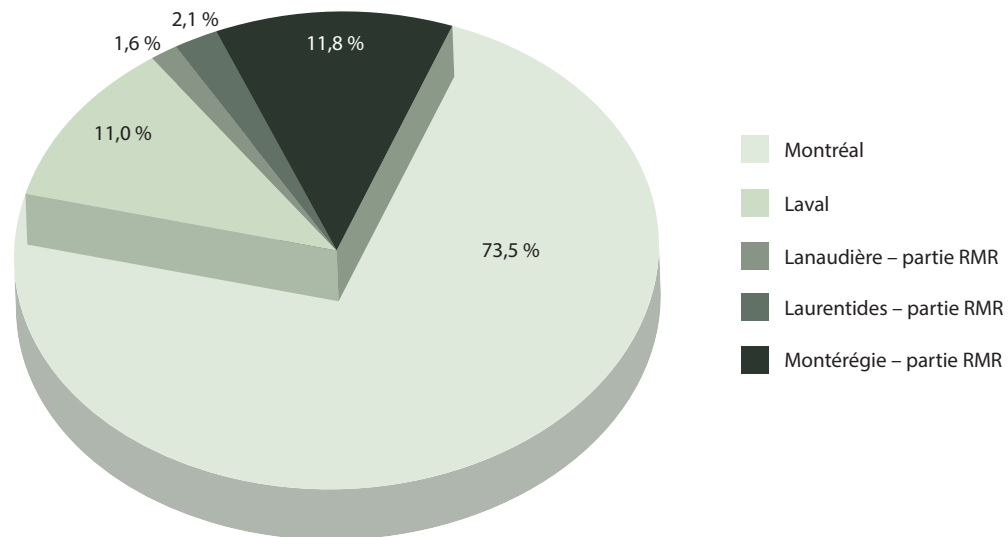


Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

3.3 Un peu de géographie concernant les immigrants

Les immigrants de la RMR de Montréal résident à 73,5 % dans la région de Montréal. Seulement 3,7 % des immigrants demeurent dans les parties RMR des Laurentides et de Lanaudière.

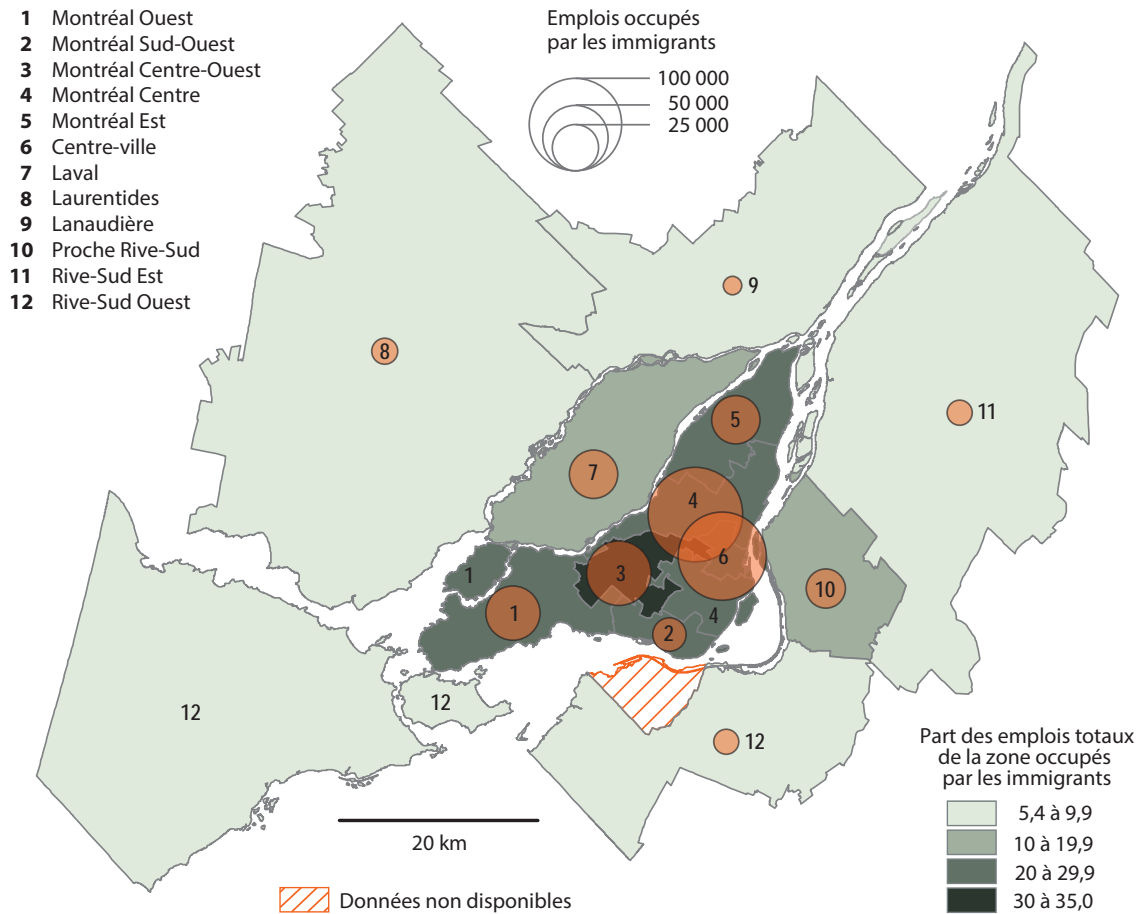
Graphique 10 Distribution dans la RMR de Montréal de la population immigrante



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Concernant le lieu de travail, l'Île-de-Montréal est la région de choix de l'emploi des immigrants. Les zones plus foncées de la figure 1 ci-dessous, affichent une part plus importante d'immigrants dans l'emploi total de ces zones. La zone qui affiche la plus forte proportion est Montréal Centre-Ouest, soit Ville St-Laurent.

Figure 1 Les emplois occupés par les immigrants par zone, ZME de Montréal 2011



Source : Atlas électronique de la zone métropolitaine de l'emploi, Édition 2014.

Pour en savoir plus sur les notions de lieu de résidence et de lieu de travail des immigrants, il est proposé de consulter l'Atlas métropolitain réalisé par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) en collaboration avec le Conseil emploi métropole au www.atlas-zme.qc.ca.

www.emploi-metropole.org